

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE LA FORMATION DES CADRES
UNIVERSITE IBN TOFAIL - KENITRA
PRESIDENCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°23/BI/2015
SEANCE PUBLIQUE

Le mardi 08 septembre 2015 à 09h30 Il sera procédé au siège de la Présidence de l'Université Ibn Tofail de Kénitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour objet Les Etudes Techniques et Suivi des Travaux de construction du projet suivant **lancé en 03 lots** :

LOT N° 01 : Construction de la première tranche du Bibliothèque Universitaire de l'Université Ibn Tofail de Kenitra.

LOT N°02 : Construction de la première tranche de l'extension de la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de l'Université Ibn Tofail de Kenitra

LOT N° 03 : Construction de l'Extension de la présidence de l'Université Ibn Tofail de Kenitra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service économique de la Présidence de l'Université Ibn Tofail CAMPUS UNIVERSITAIRE – Kénitra, et peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics (www.marchespublics.gov.ma).

- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :**

LOT N° 01 : Quatre mille dirhams (4 000,00 dhs).

LOT N° 02 : Deux mille cinq cent dirhams (2 500,00 dhs).

LOT N° 03 : Six cent dirhams (600,00 dhs).

- **L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :**

LOT N° 01 : Deux cent cinquante deux mille dirhams (252 000,00 dhs).

LOT N° 02: Cent cinquante six mille dirhams (156 000,00 dhs).

LOT N° 03: cinquante mille quatre cent dirhams (50 400,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'Université Ibn Tofail de Kenitra (tel qu'adopté par le conseil de l'Université lors de sa réunion du 24 Juillet 2014, et visé par le ministère de l'économie et des finances le 22 Août 2014), ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service économique de la Présidence de l'Université Ibn Tofail de Kénitra ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.